

Groupement de Coopération Médico-Social Seniors Lambersart

27 Avenue Georges Clemenceau 59130 LAMBERSART

Madame, Monsieur,

Nous mettons en place début mai le prélèvement automatique et mensuel de vos factures. Cette opération est bien-sûr contrôlée et sécurisée par les banques (procédure SEPA).

Une facture vous sera éditée mensuellement et le montant indiqué, prélevé entre le 12 et le 15 de chaque mois.

Pour cette démarche, nous avons besoin d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à votre nom et de votre autorisation signée. Merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de nous le remettre avec le dossier complété.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Directeur du GCMS Seniors Lambersart

Madame, Monsieur.....,

Adresse

- accepte le prélèvement automatique et autorise le « GCMS Seniors Lambersart » à prélever le montant des repas à domicile mensuellement.
- n'accepte pas le prélèvement automatique et m'engage à régler avant le 15 du mois, par chèque bancaire à l'ordre du GCMS Seniors Lambersart, le montant des repas à domicile facturé.

Fait à Lambersart, le.....

Signature :

Le GCMS et le CCAS de Lambersart sont équipés d'un système de traitement informatique des données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre au GCMS et au CCAS de Lambersart l'instruction des dossiers qu'ils reçoivent. Elles sont destinées aux services du GCMS et du CCAS de Lambersart. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées en s'adressant au CCAS de Lambersart, 19 avenue Clemenceau, 59130 Lambersart.

Coupon à renvoyer avec le contrat d'engagement

Ne pas oublier de joindre à ce coupon votre RIB